AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

CAP préconisation en élevage

PRESTATION DE CONSEIL

Pour faire un diagnostic complet de la situation technique de l'élevage

Objectifs

- Réaliser un point complet des problématiques rencontrées au sein du troupeau et définir des axes de travail concrets pour améliorer les résultats techniques et économiques.
- Proposer un accompagnement spécifique, adapté aux problématiques de l'élevage

Service

Choisir les concentrés : mesurer l'intérêt technique et économique des composants de la ration, assurer la complémentarité des aliments entre eux
Bilan fourrager : Assurer l'adéquation stocks disponibles – besoins
Conduite des vaches en lactation : rationnement, diagnostic de valorisation alimentaire (Obsalim), valorisation des résultats du contrôle de performance et de qualité du lait
Conduite des veaux, du renouvellement et des vaches taries : conduite alimentaire des différents lots, observation des animaux et bilan de santé, gestion du tarissement, conduite alimentaire et préparation au vêlage, état corporel
Qualité du lait : système de traite, logement, ambiance, logement des élèves et des vaches taries, perturbations électriques et électro magnétiques, bilan cellulaire et mammites

Utilisation d'outils d'analyses, de diagnostic et de préconisation spécifiques selon les cas

Résultats et livrables

Un bilan complet de la conduite de l'élevage avec réalisation d'un compte rendu de visite identifiant les pistes d'amélioration.
Un compte rendu à chaque visite avec suivi de l'évolution des résultats.

Public

Tous les éleveurs de bovins

Les +

+ de neutralité
Un avis indépendant et neutre avec un œil neuf
+ de concret
Des pistes d'amélioration concrètes

A savoir

Temps nécessaire : 3 heures sur le terrain
Diagnostic gratuit

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu 88026 Epinal cedex - Tél 03 29 29 23 23 - Fax 03 29 29 23 60 - Email : contact@vosges.chambagri.fr
Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil